

FICHE TECHNIQUE **SYSTEXX Active FireProtect FP**

Système certifié pour une sécurité incendie maximale avec revêtement en verre tissé non inflammable

Usage

Les revêtements en verre tissé SYSTEXX Active FireProtect présentent des excellentes caractéristiques fonctionnelles et bénéficient en plus d'une enduction ignifuge. Comme l'ensemble du système colle/revêtement mural/ peinture* bénéficie de la classe de réaction au feu A2-s1, d0, les revêtements SYSTEXX Active FireProtect peuvent ainsi être mis en œuvre dans les issues de secours des ERP

Propriétés

Les revêtements en verre tissé à peindre pour murs et plafonds, appliqués en association avec le système colle/revêtement mural/ peinture*, ont obtenu la classe de réaction au feu A2-s1, d0 selon la norme DIN EN 13501-1:2007. Les revêtements muraux ont obtenu la classe 2 du label Confiance Textile OEKO-TEX et sont sans PVC, ni halogène. Du fait de leurs très faibles émissions de COV, ces revêtements muraux atteignent la classe A+ « d'émissions dans l'air intérieur ». De plus, ils sont perméables à la vapeur d'eau, renforcent les murs et pontent les fissures, sont extrêmement résistants à l'abrasion et au frottement, aux chocs et à la perforation. Ils sont non toxiques et conviennent aux personnes allergiques.

La pose des revêtements pour murs et plafonds SYSTEXX Active FireProtect se fait par encollage traditionnel du mur, à traiter exclusivement avec la colle SYSTEXX Active FireProtect Glue.

Caractéristiques techniques

Produit	SAP désignation	env. Poids en g/m²	env. Largeur en cm	Longeur en m	Raccord
SYSTEXX Active FireProtect FP04	GG 904 FP 15,5m	500	100	15,5	→ 0 Sans r.
SYSTEXX Active FireProtect FP78	GG 978 FP 15,5m	600	100	15,5	→ 0 Sans r.
SYSTEXX Active FireProtect FP79	GG 979 FP 15,5m	600	100	15,5	→ 0 Sans r.

Colle	SAP désignation	Type de récipient	Couleur	kg/récipient
SYSTEXX Active FireProtect Glue	SYSTEXX FireProtect Glue	Seau	Opaque	15

^{*}nous recommandons l'utilisation de peintures non inflammables comme par exemple des peintures au silicate.



Préparer le support

Un support non inflammable est indispensable à l'obtention d'un classement au feu A2-s1, d0. La mise en œuvre de SYSTEXX Active FireProtect ne rend pas « ininflammables » des supports inflammables.

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Niveler les surfaces rugueuses ou irrégulières. Reboucher les fissures / trous à l'aide d'un enduit. Éviter au maximum les irrégularités de surface, par ex. grains. Les microfissures doivent être « 1 mm en largeur et en hauteur. Pour ce, lisser ou appliquer un enduit de lissage sur la surface concernée. Si les supports sont absorbants, il convient d'effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Eliminer les attaques de moisissures et / ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur.

Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement ».

Pose de revêtements muraux

1. Encoller avec système adhésif SYSTEXX Active FireProtect Glue

Appliquer la colle à base minérale « SYSTEXX Active FireProtect Glue » sur le mur à l'aide d'un rouleau à peinture sur une largeur de 1 à 2 lés, de manière homogène et en quantité suffisante. Le temps de séchage est de 12 à 24 heures pour une température ambiante de 18 °C et une humidité relative de l'air de 60%. En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes (taux élevé d'humidité de l'air, hautes températures), cette durée peut varier sensiblement.

Quantité de colle nécessaire pour obtention du classement au feu A2-s1, d0 : env. $170 \text{ g/m}^2 - 200 \text{ g/m}^2 \text{ max}$.

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique SYSTEXX Active FireProtect Glue.

2. Éviter les irrégularités de surface

Ne jamais coller en lés inversés sur une même surface. Tenir compte du marquage au dos du revêtement (en fonction de la qualité). Les marquages se trouvent à une distance d'env. 1 m.

3. Pose en bord à bord

Les lés doivent être posés avec un bon contact au niveau des raccords. Important : tenir compte du raccord à hauteur des yeux. Marquage : les raccords sur les revêtements sont signalés par un fil jaune qui doit être aligné au fil du lé suivant. Essuyer immédiatement la colle sur la face à peindre avec une éponge humide.

4. Maroufler et araser

Maroufler à l'aide d'une spatule pour chasser les bulles d'air. Presser avec précaution les lés dans les angles rentrants et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranche et d'une spatule ou d'une règle à découper, le cas échéant avec des ciseaux de tapissier.

Angle sortant : Poncer légèrement les angles à l'aide d'une toile-émeri (> P 240), rabattre, éventuellement couper ou utiliser une baguette d'angle.



5. Appliquer la peinture

Il est recommandé d'utiliser une peinture à dispersion ou au silicate haut de gamme, non inflammable selon la norme DIN EN 13501-1:2010. Appliquer une ou deux couches de peinture en fonction de la finition souhaitée. Il est recommandé de faire un essai préalable.

Première couche : après séchage complet du revêtement, appliquer

la couche de manière uniforme. Respecter les

recommandations du fabricant.

Deuxième couche : n'appliquer la seconde couche qu'après séchage

complet de la première couche.



Quantité recommandée : selon les indications du fabricant de peinture pour atteindre la classe de feu.

La nécessité d'autres couches dépend de la peinture et du revêtement mural ainsi que de la brillance et de la nuance souhaitées. Déterminer les valeurs exactes au moyen d'une application de test sur l'objet. Pour plus d'informations, se référer les fiches techniques de tous les produits utilisés.



Important

1. Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec, propre et, si possible, enveloppés dans un film plastique et fermés.

2. Traitement

Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de $+8^{\circ}$ C pour la température de l'air et du mur. Toujours utiliser des revêtements portant le même numéro de série sur une même surface (celui-ci figure sur l'extérieur du carton d'emballage ou étiquette en rouleau). Hauteur du mur / longueur du plafond +5 à 10 cm = longueur des lés. Araser les bords.

3. Généralités

- a) Malgré des contrôles de qualité stricts, de petites imperfections de tissage peuvent apparaître en raison du processus de fabrication. Ces défauts sont signalés par une marque sur le bord du rouleau. Une longueur de 0,5 m est ajoutée pour compenser chaque défaut marqué. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés.
- b) L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques, ce qui est certifié par le label Confiance Textile Oeko-Tex.
- c) L'aspect de la surface peut présenter de petites irrégularités en raison du processus de la trame. Cet effet textile généré sciemment ne peut donner lieu à aucune réclamation.
- d) Étant donné que les surfaces recouvertes de murs représentent un travail artisanal, il est impossible d'obtenir des surfaces totalement homogènes sans petites irrégularités. Une perception visuelle des feuilles de revêtement mural et des coutures est spécifique au produit et inévitable. De plus, les coutures "invisibles" ne sont pas réalisables sous tous les angles imaginables. L'évaluation après application doit être effectuée dans les conditions habituelles, en particulier à la lumière du jour et sous un éclairage normal du plafond/de la pièce perpendiculaire à la surface tout en maintenant une distance et un angle de vue normaux. Pour l'évaluation, les éclairages artificiels destinés à rendre visibles de petites irrégularités sont tout aussi inadmissibles que l'évaluation dans des conditions de lumière rasante qui ne se produisent qu'à certains moments de la journée ou l'utilisation d'aides telles que des loupes.
- e) Si des effets de lumière (par ex. lumière rasante) sont susceptibles d'influencer l'apparence de la surface finie, les effets indésirables (par ex. changement de nuances sur la surface) doivent être largement évités. Ils ne peuvent pas être complètement exclus, car les influences lumineuses varient beaucoup et ne peuvent pas être clairement détectées et évaluées (par exemple à la lumière naturelle). En principe, les conditions d'éclairage, telles qu'elles sont destinées à une utilisation ultérieure, doivent être connues et doivent déjà être présentes au moment de l'application. Avant l'application, une évaluation des éventuels effets indésirables doit être faite. De plus, les limites de l'artisanat sur le chantier doivent être prises en compte. Les revêtements muraux qui semblent absolument plats et sans ombre même sous l'influence de la lumière rasante ne sont pas exécutables.
- f) La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'applicateur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.

T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe





Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	 Ébarber Enduire plusieurs fois Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage	 Nettoyer (gratter, poncer) Boucher les trous importants Poncer et appliquer une sous-couche
Béton filigrane	 Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche
Enduit fortement sableux	 Ébarber Enduire plusieurs fois Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre)	 Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface
Enduit à pouvoir absorbant normal	 Préparation du support par l'application d'un enduit Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition
Couche de fond (maculature)	 Dissoudre par humidification Gratter Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	 Éliminer les papiers peints intégralement Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose)	 Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites
Ancien revêtement écaillé	 Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) Poncer la surface et appliquer une sous-couche
Peinture colle	 Éliminer entièrement par grattage / lavage Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	 Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer Appliquer un primaire d'accrochage



Toile de verre*

- 1. Éliminer la toile de verre intégralement
- 2. Aplanir par enduisage
- 3. Poncer et appliquer une sous-couche

Plaques de plâtre

- 1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser
- 2. Poncer et appliquer une sous-couch

Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs

Ces matériaux de construction ont généralement une classe de protection incendie maximale de B-s1,d0. Veuillez en savoir plus sur les exigences de construction/exigences légales!

- 1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable
- 2. Aplanir par l'application d'un enduit
- 3. Poncer et appliquer une sous-couche

Carreaux de céramique

- 1. Nettoyer et dégraisser les carreaux
- 2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre
- 3. Enduire entièrement les joints ou la surface
- 4. Poncer et appliquer une sous-couche

Surfaces rouillées

- 1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-3
- 2. Appliquer un revêtement antirouille
- 3. Aplanir par l'application d'un enduit (2-K)
- 4. Poncer et appliquer une sous-couche (rust protection)
- 5. Appliquer un primaire d'accrochage

Surfaces à colorant migrant

(ex. taches d'eau)

- Isoler
- 2. Enduire les surfaces ruqueuses
- 3. Appliquer une sous-couche

Couches de nicotine et de suie

- 1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante
- 2. Appliquer un primaire d'accrochage

Seite 6 von 6

Vitrulan Textile Glass GmbH | Bernecker Str. 8 | 95509 Marktschorgast

T +49 (0) 9227 77 0 | F +49 (0) 9227 77 700 | Ein Unternehmen der Vitrulan Gruppe

^{*} sinon, une image structurelle impure est créée qui devient extrêmement dérangeante après la peinture.